

ARRETE N° 23-393 pour désignation de
Monsieur Philippe, Pierre, Robert DECOMBLE
Pour célébrer le mariage du 29/06/2023

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20230627-AG2023_05068-AI
Date de transmission : 27/06/2023
Date de dépôt en préfecture : 27/06/2023

Nous Frédéric PETITTA, Maire de la Ville de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS (Essonne)

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-18

ARRETONS

Article 1^{er} : Monsieur Philippe DECOMBLE né le 25/08/1961 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), Conseiller Municipal, est délégué pour exercer en nos lieu et place, les fonctions d'Officier d'Etat Civil pour la célébration du mariage du jeudi 29 juin 2023 à 14h30 entre Madame Havilla FERREIRA DOS SANTOS et Monsieur Edgar LOPES SANTANA MULLER

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Procureur de la République d'EVRY
- Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU
- Monsieur Le Maire
- Monsieur Philippe, Pierre, Robert DECOMBLE
- Copie au service AFFAIRES GÉNÉRALES– Secteur État Civil

À SAINTE GENEVIEVE DES BOIS,

Le 26 juin 2023

